

Avis voté en plénière du 25 avril 2018

# L'emploi des seniors

## Déclaration du groupe des Outre-mer

Les politiques publiques envers l'emploi des seniors ont varié au gré de la recherche d'équilibres macroéconomiques.

Face à ces retournements d'orientations politiques, les seniors sont comme des variables d'ajustement des politiques économiques et sociales. D'un côté entre politiques incitatives de préretraites, de l'autre, les départs retardés à la retraite sans guère d'influences sur les résultats qui restent particulièrement mitigés.

De ce fait, les seniors présentent une vulnérabilité singulière face au chômage et font l'objet de fortes discriminations dans leur parcours de formation ou de retour à l'emploi.

Par ailleurs, au sein même de cette tranche d'âge, existent des inégalités dans le processus de retour à l'emploi, d'accès aux formations, selon les catégories socio-professionnelles, et surtout du sexe.

Il y a eu, en 2013, une volonté de créer une solidarité intergénérationnelle par la mise en place des contrats de générations mais la complexité du dispositif a été dissuasive.

Dans les Outre-mer, le taux d'activité des seniors est quasiment semblable à celui de l'Hexagone.

Ce phénomène s'explique d'abord, par le vieillissement de la population dans certains territoires mais surtout par l'intense mouvement migratoire des jeunes.

Dans le même temps, les taux de chômage des seniors sont beaucoup plus élevés par rapport à l'hexagone.

Dans ce contexte, il est impératif de valoriser l'expérience des seniors qui constitue souvent une richesse tant pour les entreprises privées que pour la fonction publique.

Car l'objectif consiste à s'affranchir de cette culture bien ancrée de déprécier les salariés âgés et de dévaloriser la pluralité de leur compétence.

D'abord, en luttant contre les discriminations par l'implication des acteurs du recrutement mais au-delà, des futurs cadres qui auront en charge les ressources humaines.

Mais, l'un des leviers essentiels reste la formation tout au long de la vie pour permettre, à la fois les reconversions ou l'insertion professionnelle que pour préparer l'étape de la seconde carrière.

En conclusion, il faut insister sur deux points :

– le premier porte sur la mise en place de politiques incitatives financièrement afin de favoriser le retour dans l’emploi des seniors, jusqu’à l’acquisition des droits à une retraite à taux plein : les enjeux sont importants, ils sont d’ordre, économique, intergénérationnel et donc de cohésion sociale ;

– le second sur la nécessité de ne plus opposer les politiques de soutien à l’emploi selon l’âge des bénéficiaires. Cet équilibre est indispensable d’autant que nos outre-mer ont des niveaux et des structures économiques différents.

Le groupe de l’Outre-mer a voté l’avis.